



UNIVERSITÉ
LAVAL

**Évaluation périodique des programmes de baccalauréat (B.A),
de maîtrise (M.A) et de doctorat (Ph. D.) en anthropologie**

Faculté des sciences sociales

Conseil universitaire du 1^{er} novembre 2016

SOMMAIRE DU RAPPORT SYNTHÈSE D'ÉVALUATION

Le baccalauréat (B.A.), la maîtrise (M.A.) et le doctorat (Ph. D.) en anthropologie sont rattachés à la Faculté des sciences sociales (FSS). L'enseignement est sous la responsabilité du Département d'anthropologie.

Le baccalauréat totalise 90 crédits, alors que la maîtrise et le doctorat comptent respectivement 48 et 96 crédits. À la session d'automne 2015, 128 étudiants étaient inscrits au baccalauréat, 34 à la maîtrise et 45 au doctorat. La dernière évaluation institutionnelle du baccalauréat remonte à 2004 (CU-2004-106). Pour leur part, la maîtrise et le doctorat ont été évalués en 2005 (CU-2005-98).

Pour les besoins de l'évaluation institutionnelle, le Vice-rectorat aux études et aux activités internationales (VREAI) a réalisé huit sondages en ligne¹ auprès de différents groupes de personnes concernées par les programmes. Par ailleurs, les directions des programmes ont déposé les dossiers d'autoévaluation en août 2015. Ces dossiers, incluant les résultats des consultations, ont été transmis à deux experts provenant de l'Université de Montréal et de l'University of Western Ontario. Les experts ont ensuite rencontré des acteurs touchés par les programmes lors d'une visite à l'Université Laval les 7 et 8 octobre 2015.

En novembre et en décembre 2015, le Comité institutionnel d'évaluation des programmes (CIEP) s'est réuni pour analyser la documentation disponible (les dossiers d'autoévaluation incluant les résultats des consultations ainsi que les rapports des experts externes) et pour produire le présent rapport synthèse d'évaluation. Afin de porter un jugement sur les programmes, le CIEP s'est référé aux normes de pertinence et de qualité établies à partir des critères énoncés dans la *Politique d'évaluation périodique des programmes de formation de l'Université Laval*². Il a tout d'abord identifié les principales forces des programmes. Le CIEP a par la suite formulé des recommandations dans le but de s'assurer que les programmes répondent bien aux normes d'évaluation. De plus, il peut avoir émis des suggestions en vue d'améliorer les programmes, et ce, même lorsque les normes étaient satisfaites. Conformément à la Politique, le doyen de la FSS devra proposer des moyens pour donner suite à chacune des recommandations et des suggestions dans son plan d'action.

PRINCIPALES FORCES DES PROGRAMMES

Tous les cycles

- La compétence et la disponibilité des enseignants.
- La diversité des expertises des enseignants.

1. En janvier et en février 2015, des sondages en ligne ont été remplis par les personnes suivantes : 52 étudiants du baccalauréat ayant acquis au moins 12 crédits du programme (sur une possibilité de 101; taux de réponse de 51 %), 14 étudiants de la maîtrise (sur une possibilité de 30; taux de réponse de 47 %), 24 étudiants du doctorat (sur une possibilité de 45; taux de réponse de 53 %), 30 diplômés récents du baccalauréat (sur une possibilité de 67; taux de réponse de 45 %), 23 diplômés récents de la maîtrise (sur une possibilité de 43; taux de réponse de 53 %), 10 diplômés récents du doctorat (sur une possibilité de 11; taux de réponse de 91 %), 19 enseignants du baccalauréat (sur une possibilité de 25; taux de réponse de 76 %) ainsi que 11 enseignants de la maîtrise et du doctorat (sur une possibilité de 14; taux de réponse de 79 %).

2. Source :

http://www.vre.ulaval.ca/qualite_de_la_formation/evaluation_des_programmes/politique_devaluation_periodique/

- La solide réputation des programmes concernant les études sur les peuples autochtones.
- La spécificité des programmes en anthropologie sociale et culturelle.
- La mise à jour du contenu des cours.
- Les méthodes d'enseignement-apprentissage qui sont appropriées.
- Les méthodes d'évaluation qui mesurent bien les apprentissages.
- La taille des groupes qui favorise les apprentissages.
- La présence du local l'Anthropos comme lieu d'échanges entre les étudiants.

Premier cycle

- La diversité des cours.
- La solidité de la formation théorique.

Deuxième et troisième cycles

- L'apport des centres de recherche associés au Département d'anthropologie (CIERA et CELAT) à la formation aux études supérieures.
- La possibilité de réaliser des travaux de recherche sur le terrain.
- La qualité de la formation en méthodologie de recherche.
- La qualité de l'encadrement des activités de recherche.

RECOMMANDATIONS ET SUGGESTIONS

Tous les cycles

Recommandation

- Que la direction du Département d'anthropologie tienne compte des résultats des évaluations des cours offerts, notamment à distance, dans une perspective d'amélioration continue, et ce, même si le taux de participation étudiante est inférieur à 60 %.

Suggestions

- Que l'on poursuive et intensifie les efforts en vue de bien informer les étudiants en anthropologie des perspectives d'emploi dans le domaine.
- Que l'on souligne la place de la formation en anthropologie dans un plan stratégique facultaire.
- Que l'on examine la pertinence de bonifier l'offre de cours à la session d'été.
- Que l'on s'assure de la mise à jour des équipements du laboratoire d'anthropologie visuelle.

Premier cycle

Recommandations

- Que l'on s'assure que les cours sont mis à l'horaire sur une base régulière afin de permettre aux étudiants de bien cheminer dans le baccalauréat en anthropologie.

- Que l'on revoie la formation en méthodologie offerte au baccalauréat en anthropologie.
- Que l'on bonifie l'apprentissage pratique offert au baccalauréat en anthropologie.
- Que l'on examine les causes d'abandon du programme de baccalauréat en anthropologie et que l'on mette en place des mesures visant à améliorer la diplomation.

Suggestion

- Que l'on examine la pertinence de revoir le cheminement du baccalauréat en anthropologie en ce qui concerne la séquence des cours de formation théorique, méthodologique et pratique à la lumière des commentaires des experts externes.

Deuxième et troisième cycles

Recommandations

- Que l'on abaisse le nombre de crédits de 48 à 45 à la maîtrise et de 96 à 90 au doctorat en anthropologie.
- Que l'on mette en place des mesures visant à améliorer la diplomation au doctorat en anthropologie, en tenant compte des commentaires des experts externes.

Suggestions

- Que l'on bonifie l'offre de séminaires à la maîtrise en anthropologie, en tenant compte notamment des étudiants admis à la session d'hiver.
- Que l'on continue d'encourager les étudiants de la maîtrise et du doctorat en anthropologie à participer à des publications.
- Que l'on intensifie les activités formelles et informelles visant à favoriser les échanges et la mise en commun des expériences entre les étudiants de la maîtrise et du doctorat en anthropologie ainsi que le nombre d'activités de recherche (ex. : conférences, cercles de lecture).

PLAN D'ACTION DU DOYEN

**ÉVALUATION PÉRIODIQUE DES PROGRAMMES
DE BACCALAURÉAT,
DE MAÎTRISE ET DE DOCTORAT
EN ANTHROPOLOGIE**

PLAN D'ACTION DU DOYEN

Juillet 2016

**FACULTÉ DES SCIENCES SOCIALES
Université Laval**

SOMMAIRE DU RAPPORT SYNTHÈSE D'ÉVALUATION

Les programmes de baccalauréat (B.A.), de maîtrise (M.A.) et de doctorat (Ph.D.) en anthropologie sont rattachés à la Faculté des sciences sociales (FSS). L'enseignement est sous la responsabilité du Département d'anthropologie.

Le baccalauréat totalise 90 crédits, alors que la maîtrise et le doctorat comptent respectivement 48 et 96 crédits. À la session d'automne 2015, 128 étudiants¹ étaient inscrits au baccalauréat, 34 à la maîtrise et 45 au doctorat. La dernière évaluation institutionnelle du baccalauréat remonte à 2004 (CU-2004-106). Pour leur part, la maîtrise et le doctorat ont été évalués en 2005 (CU-2005-98).

Pour les besoins de l'évaluation institutionnelle, le Vice-rectorat aux études et aux activités internationales (VREAI) a réalisé huit sondages en ligne auprès de différents groupes de personnes concernées par les programmes. Par ailleurs, les directions des programmes ont déposé les dossiers d'autoévaluation en août 2015. Ces dossiers, incluant les résultats des consultations, ont été transmis à deux experts provenant de l'Université de Montréal (Sylvie Fortin) et de l'University of Western Ontario (Dan Jorgensen). Les experts ont ensuite rencontré des acteurs touchés par les programmes évalués lors d'une visite à l'Université Laval les 7 et 8 octobre 2015.

En novembre et en décembre 2015, le Comité institutionnel d'évaluation des programmes (CIEP) s'est réuni pour analyser la documentation disponible (les dossiers d'autoévaluation incluant les résultats des consultations ainsi que les rapports des experts externes) afin de produire un rapport synthèse d'évaluation. Afin de porter un jugement sur les programmes, le CIEP s'est référé aux normes de pertinence et de qualité établies à partir des critères énoncés dans la Politique d'évaluation périodique des programmes de formation de l'Université Laval. Il a tout d'abord identifié les principales forces des programmes et, par la suite, a formulé des recommandations dans le but de s'assurer que les programmes répondent bien aux normes d'évaluation. De plus, il peut avoir émis des suggestions en vue d'améliorer les programmes et ce, même lorsque les normes étaient satisfaites.

ÉTAT DE LA DISCIPLINE

À la Faculté des sciences sociales de l'Université Laval, le Département d'anthropologie a opté, dès sa création en 1970, pour une spécialisation en anthropologie sociale et culturelle. Au 1^{er} cycle, le Département d'anthropologie offre le programme de baccalauréat spécialisé en anthropologie sociale et culturelle (avec la possibilité de deux concentrations, soit en études autochtones, soit en environnement). Il propose aussi trois certificats : un certificat en anthropologie sociale et culturelle (30 inscrits à l'automne 2015); un certificat en études autochtones (37 inscrits à l'automne 2015) et un certificat sur la diversité culturelle (37 inscrits à l'automne 2015). Deux microprogrammes, l'un en études autochtones (6 inscrits à l'automne 2015), l'autre sur la diversité culturelle (6 inscrits à l'automne 2015) sont également offerts. Il est à noter que les deux derniers certificats, de même que les microprogrammes, peuvent être suivis entièrement à distance et ce, depuis plusieurs années. Le Département d'anthropologie offre, depuis 1974, des programmes d'études supérieures (doctorat et maîtrise) axés sur la recherche en anthropologie sociale et culturelle.

¹ Dans ce document, le masculin générique est utilisé pour faciliter la lecture et sans intention de discrimination.

Les domaines d'expertise et les champs de recherche des professeurs-chercheurs sont multiples et variés, et à la fine pointe des problématiques et des débats actuels tant au sein de la discipline que de la société en général. Parmi ceux-ci, notons les domaines des études autochtones, de la santé, de l'environnement, de la mobilité, de la justice sociale ou encore des effets de la globalisation. Les membres du département mènent des recherches au Québec et au Canada, mais également dans des régions aussi diverses que l'Amérique latine et les Caraïbes, l'Asie du Sud-Est, la Chine, le Tibet et sa diaspora, Taïwan, l'Inde, l'Océanie, l'Afrique du Nord et l'Europe. Le département a aussi acquis une solide réputation pour les études et les recherches auprès des peuples autochtones. Lors de la dernière évaluation de ses programmes, le département comptait 16 professeurs. En septembre 2016, il comptera 12 professeurs.

PRINCIPALES FORCES DES PROGRAMMES

Tous les cycles

- La compétence et la disponibilité des enseignants.
- La diversité des expertises des enseignants.
- La solide réputation des programmes concernant les études sur les peuples autochtones.
- La spécificité des programmes en anthropologie sociale et culturelle.
- La mise à jour du contenu des cours.
- Les méthodes d'enseignement-apprentissage qui sont appropriées.
- Les méthodes d'évaluation qui mesurent bien les apprentissages.
- La taille des groupes qui favorise les apprentissages.
- La présence du local *l'Anthropos* comme lieu d'échanges entre les étudiants.

Premier cycle

- La diversité des cours.
- La solidité de la formation théorique.

Deuxième et troisième cycles

- L'apport des centres de recherche associés au Département d'anthropologie (CIERA et CELAT) à la formation aux études supérieures.
- La possibilité de réaliser des travaux de recherche sur le terrain.
- La qualité de la formation en méthodologie de recherche.
- La qualité de l'encadrement des activités de recherche.

RECOMMANDATIONS ET SUGGESTIONS

Tous les cycles

RECOMMANDATIONS [R] – ACTIONS PROPOSÉES [AR]

R5- Que la direction du Département d'anthropologie tienne compte des résultats des évaluations des cours offerts, notamment à distance, dans une perspective d'amélioration continue et ce, même si le taux de participation étudiante est inférieur à 60 %.

Dans un souci d'amélioration continue de la formation, les experts externes et le CIEP jugent important que la direction du Département d'anthropologie tienne compte des résultats des évaluations des cours offerts, incluant les cours à distance, et ce, même lorsque le taux de participation étudiante est inférieur à 60 %. Selon la convention collective 2012-2016 entre l'Université Laval et le Syndicat des professeurs et professeures de l'Université Laval, le rapport d'appréciation des cours est automatiquement versé au dossier du professeur seulement si au moins 60 % des étudiants du cours ont participé à l'évaluation.

La direction du département tient toujours compte des évaluations des cours à distance et ce, même lorsque le taux de participation étudiante est inférieur à 60 %, ce qui est généralement le cas. Les cours à distance sont mis à jour annuellement et des modifications sont apportées lorsque nécessaire. Pour les cours en présentiel, le taux de participation étudiante aux évaluations est généralement supérieur à 60 %. Dans tous les cas, qu'il s'agisse des cours en présentiel ou des cours à distance, le taux de satisfaction des cours et des enseignements est très élevé, soit au-dessus de 90 %.

SUGGESTIONS [S] – ACTIONS PROPOSÉES [AS]

Sur la base de l'analyse de la documentation disponible, le CIEP suggère d'examiner les points suivants :

S1- Que l'on poursuive et intensifie les efforts en vue de bien informer les étudiants en anthropologie des perspectives d'emploi dans le domaine.

Le baccalauréat, la maîtrise et le doctorat en anthropologie prennent en compte l'évolution de leur domaine du savoir et répondent aux besoins de la société et du marché de l'emploi. Le CIEP salue les efforts déployés par le département au cours des dernières années en vue de mieux informer les étudiants des perspectives d'emploi dans le domaine. Le site Web départemental est une excellente source de renseignements sur les emplois offerts dans le domaine; certains cours du programme permettent aussi aux étudiants d'être informés des types d'emplois auxquels ils peuvent accéder (*Introduction à l'anthropologie*), de découvrir le marché du travail (*Formation pratique I, II et III*) et de rencontrer des professionnels formés en anthropologie (*Terrains et pratiques anthropologiques*); aux cycles supérieurs, dans le cadre du séminaire *Pratique et responsabilité*, les étudiants peuvent discuter du marché de l'emploi; enfin, tous les deux ans, le département organise une conférence ou une table ronde portant spécifiquement sur les possibilités d'emploi dans le domaine. Le CIEP suggère donc de poursuivre ces efforts et de les intensifier.

Le Département d'anthropologie accorde une attention particulière à informer les étudiants sur les perspectives d'emploi. Il continuera à améliorer le contenu de la section du site Web du Département d'anthropologie qui offre des renseignements sur l'emploi. En 2016-2017, les bonifications suivantes y seront apportées :

1. Mise à jour du document *Des emplois pour des anthropologues* (la dernière remonte à 2011) en ce qui concerne, notamment, les exemples d'emplois occupés par des diplômés récents des trois cycles.
2. Ajout de nouveaux contenus. Par exemple : liens vers le site de l'Association des anthropologues du Québec; articles de journaux qui illustrent des parcours d'anthropologues; exemples d'offres d'emploi réelles pour lesquels des anthropologues peuvent postuler.
3. Accroissement de la visibilité de cette section sur le site Web et promotion auprès des étudiants en lien avec la refonte du site Web de la FSS.
4. Poursuite de la collaboration avec le Service de placement de l'Université Laval (SPLA) sur le marché de l'emploi et auprès des employeurs.

À partir de 2016-2017, chaque année, le département organisera une demi-journée axée sur la carrière, où seront invités à témoigner environ six diplômés de ses programmes (les trois cycles).

Depuis plusieurs années déjà, des diplômés des programmes d'anthropologie sont régulièrement invités dans des cours du baccalauréat afin de partager leur expérience d'emploi avec les étudiants. Cette tradition se poursuivra.

S2- Que l'on souligne la place de la formation en anthropologie dans un plan stratégique facultaire.

Les experts externes et le CIEP considèrent que le baccalauréat, la maîtrise et le doctorat en anthropologie occupent une place complémentaire au sein de la FSS, de l'Université et du réseau universitaire québécois. La spécificité des programmes en anthropologie sociale et culturelle s'avère une force. Au Québec, l'Université Laval est en effet la seule à offrir un baccalauréat spécialisé en anthropologie sociale et culturelle en français. Les statistiques compilées au fil des dix dernières années sur les quatre universités au Québec offrant une formation en anthropologie situent l'Université Laval en deuxième position, derrière l'Université de Montréal, en ce qui concerne les nouvelles inscriptions à la maîtrise et au doctorat en anthropologie. Il est à noter que l'Université de Montréal compte 23 professeurs et que son programme d'anthropologie couvre les quatre sous-champs de la discipline (archéologie, anthropologie physique, linguistique, sociale et culturelle). Plus particulièrement, le département est reconnu pour sa spécialisation sur les études autochtones et le Nord tant sur le plan de la recherche que de l'enseignement.

Entre 2010-2011 et 2015-2016, les programmes d'études du Département d'anthropologie ont recruté annuellement 11 % des nouveaux étudiants inscrits et des effectifs étudiants (en équivalence temps plein) aux cycles supérieurs de la Faculté des sciences sociales, ce qui est considérable puisque les effectifs professoraux du Département d'anthropologie représentent environ 7,5 % des professeurs réguliers de la faculté.

Depuis 2009-2010, les cours de 1^{er} cycle du département, en présentiel et à distance, ont été suivis par 5 706 étudiants (pour 31 086 crédits étudiants) d'autres départements de la FSS et d'autres facultés. Nous répondons, en cela, à une demande de formation où se distingue l'anthropologie sociale et culturelle.

L'apport, l'importance et la pertinence du Département d'anthropologie au sein de la Faculté des sciences sociales se situent donc à plusieurs niveaux, comme en témoignera d'ailleurs le plan stratégique de la faculté actuellement en cours d'élaboration.

S4- *Que l'on examine la pertinence de bonifier l'offre de cours à la session d'été.*

Dans son rapport, le CIEP note qu'un plus grand nombre de cours offerts à la session d'été est souhaité par 57 % des étudiants et 48 % des diplômés consultés.

Depuis plusieurs années déjà, le Département d'anthropologie propose au moins trois cours à distance à la session d'été. Un de ces cours comporte trois sections. Pour le moment, les ressources professorales et financières du département ne permettent pas d'augmenter cette offre. De plus, la Formation pratique (9 crédits), avec ou sans stage, peut être réalisée à la session d'été.

Une école d'été multicycles en études autochtones, sous la supervision d'un professeur du département et relevant du Département d'anthropologie (ANT-1770/6770), est offerte aux deux ans. Les étudiants en anthropologie peuvent aussi s'inscrire à des écoles d'été proposées par la FSS, comme l'École féministe d'été.

En 2016-2017, le comité des programmes de 1^{er} cycle se penchera sur la possibilité de créer une école d'été consistant en un séjour de recherche sur le terrain.

Les étudiants des cycles supérieurs s'inscrivent à des crédits de recherche durant l'été afin de conduire leur recherche sur le terrain. Ils ont aussi la possibilité de s'inscrire à des activités de formation à démarche tutorale (projet de mémoire ou examen de doctorat) et aux écoles d'été multicycles.

S8- *Que l'on s'assure de la mise à jour des équipements du laboratoire d'anthropologie visuelle.*

Le département dispose d'un laboratoire d'anthropologie visuelle. Celui-ci héberge des ordinateurs pourvus de logiciels pour le montage. À cet équipement s'ajoutent deux caméras très performantes. Les étudiants du cours *Anthropologie visuelle* bénéficient de cet équipement de manière prioritaire, mais il est en accès libre pour tous les étudiants et professeurs du Département d'anthropologie. De l'avis des experts externes, le laboratoire d'anthropologie visuelle est désuet et il doit être modernisé.

À l'hiver 2016, le Département d'anthropologie a investi dans l'achat d'un ordinateur et de logiciels spécialisés dans le montage vidéo, ce qui a permis la mise à jour des équipements du laboratoire d'anthropologie visuelle. De plus, suite au regroupement interfacultaire des services informatiques, le département a conclu une entente avec le Département des sciences historiques (Faculté des lettres et des sciences humaines) qui autorise les étudiants inscrits au cours d'anthropologie visuelle à utiliser le matériel informatique de leur salle de montage.

Premier cycle

RECOMMANDATIONS [R] – ACTIONS PROPOSÉES [AR]

R1- Que l'on s'assure que les cours soient mis à l'horaire sur une base régulière afin de permettre aux étudiants de bien cheminer dans le baccalauréat en anthropologie.

Dans son rapport, le CIEP note qu'un certain nombre d'étudiants (27 %) et de diplômés (33 %) sont insatisfaits de la fréquence à laquelle les cours sont offerts. Dans le dossier d'autoévaluation, on peut lire qu'en 2013-2014 et 2014-2015, quatre professeurs étaient en année d'étude et de recherche, ce qui a eu des répercussions sur l'offre de cours. Pour leur part, les experts externes précisent que l'offre de cours est liée à la disponibilité du corps professoral; ce dernier étant relativement restreint, il n'est pas étonnant que certains des 63 cours de 1^{er} cycle assumés par le département puissent ne pas être mis à l'horaire plus souvent qu'aux trois ans (ceux donnés par des professeurs qui assument des tâches administratives, par exemple).

Les 12 cours obligatoires du baccalauréat sont offerts dans la même séquence tous les ans. Les cours à option reviennent, en majorité, aux deux à trois ans. Chaque année, lors de la répartition de la tâche, la direction du département est soucieuse d'offrir un choix de cours à option diversifié. Aux sessions d'automne et d'hiver, de 9 à 10 cours à option sont offerts en présentiel et 3-4 à distance. Les étudiants du baccalauréat ont ainsi le choix, à chaque session, entre plusieurs cours à option et ce, sur un cycle de trois ans. En effet, pendant leur baccalauréat, les inscrits doivent compléter 30 crédits (10 cours) parmi les cours qui figurent dans le bloc intitulé *Recherches spécialisées*, qui compte 43 cours à lui seul. Les étudiants inscrits au baccalauréat doivent aussi compléter 9 crédits (3 cours) dans la section *Cultures et sociétés* qui compte 20 cours. Ils ont donc l'embaras du choix. Il s'agit d'une offre de cours exceptionnellement généreuse.

À l'automne 2016, une note sera ajoutée au guide de cheminement (distribué aux étudiants) à l'effet que les cours à option ne sont offerts qu'à tous les deux à trois ans.

Depuis 2013, le comité des programmes a retiré du répertoire 3 cours à option, dits orphelins, et créé 9 cours à option sur proposition de professeurs en poste. Cette pratique permet de renouveler la liste de cours du programme et d'éviter que celle-ci ne devienne périmée.

À l'hiver 2016, le département a créé une version « première inscription à la session d'hiver » du guide de cheminement du baccalauréat (version PDF et papier). Ce guide permet de voir, en un coup d'œil, quels cours obligatoires doivent être suivis dans chacune des sessions. Il est

remis aux nouveaux étudiants du programme lors d'une séance de bienvenue. Cette démarche vise à contribuer d'éviter d'éventuels retards dans la diplomation.

R2- Que l'on revoie la formation en méthodologie offerte au baccalauréat en anthropologie.

Les experts externes reconnaissent la qualité de la formation théorique. Quelques commentaires concernant les cours de méthodologie ont néanmoins été soulevés par certains étudiants et diplômés. Par ailleurs, quelques étudiants et diplômés proposent qu'un cours de méthodes quantitatives soit rendu obligatoire dans le programme ; ce cours est actuellement offert à option.

Une mise à jour et une harmonisation des contenus de base des cours de méthodologie ont été entreprises à la session d'hiver 2016. Après une rencontre de travail avec les professeurs responsables de ces cours, la direction et le comité des programmes ont reformulé les canevas de base (la dernière mise à jour remontait à 2005), qui seront appliqués dès l'automne 2016, pour les cours *ANT-1002 Techniques d'enquête et ethnographie* et *ANT-1004 Méthodes d'analyse de données qualitatives*. Les canevas de base des autres cours concernés, *ANT-3004 Épistémologie et réflexivité* et *ANT-3090 Terrains et pratiques anthropologiques*, seront révisés à l'automne 2016. Au Département d'anthropologie, les canevas de base ont toujours existé et définissent les objectifs de formation généraux et spécifiques pour chacun des 12 cours obligatoires, s'assurant ainsi de l'intégration de la formation d'ensemble.

Depuis 2015-2016, le cours obligatoire *ANT-1002 Techniques d'enquête et ethnographie* est offert à la session d'hiver, alors qu'il se donnait à l'automne, auparavant, en même temps que deux autres cours obligatoires, ce qui permet un meilleur cheminement dans la formation méthodologique.

Un cours de méthodes quantitatives (*SOC-1001 Analyse des données I*) a longtemps été obligatoire dans le programme de baccalauréat. Il y a une dizaine d'années, ce cours est devenu optionnel, ce qui a permis, par ailleurs, d'approfondir davantage la formation en analyse qualitative offerte dans les cours obligatoires. À partir de 2016-2017, de manière à inciter davantage les étudiants qui pourraient en bénéficier à s'y inscrire, le cours à option d'analyse de données quantitatives sera rendu plus visible dans le guide de cheminement du baccalauréat, où il sera identifié, avec un autre cours à option qui vient de s'ajouter au programme (*MNG-2300 Planification et gestion de projets*), comme « cours axé sur l'emploi ».

R3- Que l'on bonifie l'apprentissage pratique offert au baccalauréat en anthropologie.

Dans le cadre des cours *Formation pratique I, II et III* (total de 9 crédits), des partenariats ont été développés avec plusieurs organismes communautaires, institutions publiques et d'enseignement, ministères, où les étudiants réalisent un stage en milieu de travail. La vaste majorité des étudiants et des diplômés sont satisfaits des cours *Formation pratique I, II et III* (pertinence, diversité, nombre, encadrement). Toutefois, une bonne proportion d'étudiants (53 %) et de diplômés (55 %) souhaitent que le programme offre un plus grand nombre d'activités pratiques (ex. : activités sur le terrain). Les experts externes jugent également important de bonifier l'apprentissage pratique.

Au Département d'anthropologie, l'apprentissage pratique renvoie :

1. aux 4 cours de méthodologie de la recherche mentionnés au point précédent;
2. aux 9 crédits de Formation pratique;
3. aux autres cours du programme, notamment les cours de *Recherches spécialisées* et de *Cultures et sociétés*, puisque les professeurs sont soucieux, dans le cadre de leur enseignement, de lier la théorie et la pratique, et de faire état des dimensions empirique et pratique de leurs recherches.

En ce qui concerne les cours de méthodologie de la recherche, les canevas de base révisés (voir R2) prévoient l'ajout d'exercices et de travaux pratiques.

En lien avec la Formation pratique (9 crédits), le comité des programmes examinera la pertinence de resserrer l'accompagnement des étudiants pendant la réalisation de leur stage.

En ce qui a trait aux autres cours du programme, les étudiants seront davantage sensibilisés, en début de cheminement dans le programme, à l'importance d'acquérir, par le biais des cours à option et complémentaires (le baccalauréat compte 36 crédits obligatoires et 54 cours à option et complémentaires), des compétences qui peuvent leur être utiles une fois diplômés. Il peut s'agir, par exemple, de cours de langues modernes (en sus de l'anglais). Par ailleurs, un cours centré sur des apprentissages pratiques, *MNG-2003 Planification et gestion de projets* s'ajoute, dès l'automne 2016, aux cours à option offerts dans le cadre du baccalauréat. Le comité de programmes examinera la possibilité d'en ajouter d'autres. Enfin, les professeurs et autres enseignants du département seront invités à prévoir des activités pédagogiques diversifiées dans leurs plans de cours, incluant, entre autres, des exercices axés sur la recherche et un volet d'application des connaissances. La direction des programmes entreprend, à cet effet, une analyse des activités pédagogiques et des évaluations prévues dans chacun des cours obligatoires et à option du programme, afin d'en dresser un portrait. À l'automne 2016, elle produira une liste d'exemples d'activités de formation axées sur la pratique qui pourraient être incluses dans les plans de cours, afin de soutenir la démarche.

R6- Que l'on examine les causes d'abandon du programme de baccalauréat en anthropologie et que l'on mette en place des mesures visant à améliorer la diplomation.

Le CIEP note que les mesures permettant aux étudiants de bien cheminer dans le programme sont appropriées, selon 92 % des étudiants, 89 % des diplômés et les experts externes. Les étudiants (96 %) et les diplômés (100 %), de même que les experts externes, ont également une opinion positive en ce qui concerne les mesures visant à soutenir la réussite des étudiants. Malgré ces taux de satisfaction élevés, le CIEP constate que, sur un total de 354 personnes qui se sont inscrites au baccalauréat en anthropologie entre 2006-2007 et 2011-2012, seulement 143 (40 %) ont obtenu leur diplôme. En moyenne, la durée des études est d'un peu plus de trois ans.

Selon les données compilées par le Bureau de planification et d'études institutionnelles (BPEI), les abandons surviennent surtout lors de la première année de fréquentation du programme de baccalauréat en anthropologie. Depuis 1982, ils se situent en moyenne à 18 %

lors de cette première année. Ce taux est de 19,5 % depuis 2005. Le taux moyen de diplomation spécifique du baccalauréat en anthropologie, depuis 1982, est de 42 %. Pour les cohortes plus récentes (depuis 2005), il s'établit à 41 %. Pour les mêmes périodes, il est de 61 % et de 59 % respectivement pour l'ensemble des programmes de la FSS. Notons toutefois que ce taux est comparable à celui d'autres programmes centrés sur une discipline – et non sur une profession, au sein de la FSS. Si plusieurs facteurs sur lesquels le département n'a pas nécessairement d'emprise peuvent expliquer les abandons, il est tout de même possible de mettre en place des mesures visant à améliorer la diplomation.

Pour mieux connaître le profil des étudiants et les conditions dans lesquelles ils réalisent leurs études, depuis 2011, un sondage est réalisé chaque année auprès des nouveaux inscrits dans le programme. On continuera de réaliser ce sondage afin de déceler d'éventuels changements qui pourraient avoir une incidence sur la persévérance. De plus, la Faculté des sciences sociales élabore en ce moment un outil qui permettra de sonder les motifs de persévérance ou d'abandon.

Depuis l'automne 2012, le Département d'anthropologie participe au programme de tutorat par les pairs, destiné aux étudiants du 1^{er} cycle, du Vice-rectorat aux études et aux activités internationales (VREAI). Une ou un étudiant de troisième année du baccalauréat offre ainsi des services de consultation à la demande et organise des ateliers s'adressant tout particulièrement aux nouveaux inscrits afin de favoriser leur insertion et leur réussite. Ce service continuera à être offert au cours des prochaines années.

Pour informer et développer un sentiment d'appartenance chez les nouveaux inscrits, une réception (formule « 5 à 7 »), réunissant étudiants et professeurs, est organisée chaque automne. Étant donné que les nouvelles inscriptions à l'hiver représentent en moyenne, selon les données compilées par le BPEI, 25 % des nouvelles inscriptions annuelles, à compter de janvier 2017, le département organisera aussi une activité d'intégration à la session d'hiver. Il suggérera en outre à l'Association des étudiantes et des étudiants en anthropologie de prévoir une activité de bienvenue pour les nouveaux inscrits de l'hiver (une telle activité a lieu tous les automnes).

Pour faciliter l'intégration et mieux comprendre les causes d'abandon au cours de la première année du baccalauréat, la directrice de programmes a rencontré, à l'hiver 2016, les étudiants qui en étaient à leur première inscription dans le programme, lors d'une séance de bienvenue leur étant réservée. Cette activité a été très appréciée. En mars et avril 2016, elle a fait un suivi individualisé avec chacune de ces personnes, incluant celles qui ont décidé de ne pas poursuivre dans le programme. Des discussions tenues lors de rencontres individuelles ont permis de mieux comprendre les causes d'abandon, le cas échéant. L'exercice sera répété auprès des étudiants nouvellement inscrits à l'automne 2016 et à l'hiver 2017. À l'été 2017, un rapport sera rédigé pour faire le point sur la question, à partir des données issues de cette enquête qualitative.

À l'hiver 2016, le Département d'anthropologie a créé une page Facebook qui était animée et alimentée par une finissante de 1^{er} cycle, sous la supervision de la direction du département. Dès sa première session d'existence, la page Facebook a connu un franc succès. Elle permet de faire la promotion d'activités organisées par le département et par ses professeurs, comme des cycles de conférences ou des colloques, et elle contribue à bonifier le sentiment d'appartenance au département et à une cohorte d'étudiants.

D'autres mesures seront mises en place en 2016-2017 pour améliorer la diplomation. Au début de chaque session, la directrice de programmes, avec l'aide de la gestion des études, vérifiera si les cours obligatoires prévus au cheminement sont bien inscrits dans le choix de cours des nouveaux inscrits dans le programme. Cela évitera que certains étudiants doivent prolonger la période requise pour compléter le programme parce que des cours obligatoires n'ont pas été suivis à la session appropriée.

En 2016-2017, le département développera, en collaboration avec le Service de placement de l'Université Laval, une version du Web-folio adaptée aux programmes de formation en anthropologie et mettant l'accent sur les compétences acquises et développées durant la formation. Cet outil sera présenté dans certains cours et les étudiants seront encouragés à l'utiliser. Toutes ces mesures devraient avoir une incidence positive sur le taux de diplomation.

SUGGESTIONS [S] – ACTIONS PROPOSÉES [AS]

S3- *Que l'on examine la pertinence de revoir le cheminement du baccalauréat en anthropologie en ce qui concerne la séquence des cours de formation théorique, méthodologique et pratique à la lumière des commentaires des experts externes.*

Le cheminement est adéquat, selon 92 % des étudiants et 93 % des diplômés. Les experts externes ne partagent pas complètement ce point de vue. Ils suggèrent d'offrir des cours axés sur les dimensions pratiques de l'anthropologie plus tôt dans le cheminement. Ils sont également d'avis que les cours de méthodologie devraient être offerts plus tard dans le cheminement.

En lien avec cette préoccupation, le cours obligatoire *ANT-1002 Techniques d'enquête et ethnographie* est maintenant offert à l'hiver, soit à la deuxième session, pour les étudiants dont la première inscription se fait à la session d'automne (78 % des cohortes annuelles, en moyenne), ce qui permet un meilleur cheminement dans la formation méthodologique.

Le programme de baccalauréat compte 36 crédits obligatoires lesquels couvrent les formations théorique, méthodologique et pratique. Dans le cheminement actuel, ils sont offerts dans une séquence optimale, qui permet aux étudiants qui le souhaitent de faire une session à l'étranger dans le cadre du Profil international sans prendre de retard ni dans leur cheminement, ni dans leur diplomation.

Les évaluateurs externes ont suggéré que les étudiants soient mis en contact avec la dimension pratique de la discipline plus tôt dans leur cheminement. Outre la révision des canevas des cours de méthodologie pour permettre l'insertion de travaux pratiques, le comité des programmes examinera la pertinence de resserrer l'accompagnement des étudiants pendant la réalisation de leur stage, et examinera la possibilité d'ajouter aux cours à option des cours centrés sur des apprentissages pratiques, comme *MNG-2003 Planification et gestion de projets*. Les professeurs et autres enseignants du département seront invités à prévoir des activités pédagogiques diversifiées dans leurs plans de cours, incluant entre autres des exercices axés sur la recherche et un volet d'application des connaissances. Une liste d'exemples sera fournie par la direction de programme. Rappelons cependant que les étudiants peuvent choisir, dès leur première session, des cours d'aire culturelle (bloc *Cultures*

et sociétés) ou des cours thématiques, lesquels mettent l'accent sur les dimensions empirique et pratique du terrain et de la recherche en anthropologie.

Deuxième et troisième cycles

RECOMMANDATIONS [R] – ACTIONS PROPOSÉES [AR]

R4- Que l'on abaisse le nombre de crédits de 48 à 45 à la maîtrise et de 96 à 90 au doctorat en anthropologie.

Étant donné que les programmes de maîtrise et de doctorat comptent normalement respectivement 45 et 90 crédits, le CIEP recommande de revoir à la baisse le nombre total de crédits de ces programmes

À l'hiver 2016, le comité des programmes a entériné une résolution afin que le nombre de crédits à la maîtrise soit revu à la baisse, pour s'établir à 45, et que le nombre de crédits au doctorat soit fixé à 90. Ceci sera effectif au cours de l'année 2016-2017.

R7- Que l'on mette en place des mesures visant à améliorer la diplomation au doctorat en anthropologie, en tenant compte des commentaires des experts externes.

Au doctorat, parmi les 31 étudiants des cohortes 2006-2007 à 2008-2009, 9 (29 %) ont obtenu leur diplôme, comparativement à 48 % pour tous les programmes de doctorat de la FSS. La durée moyenne des études est de près de six ans. Le dossier d'autoévaluation fait état d'une hausse importante des abandons au doctorat à la suite des travaux sur le terrain (moment où l'étudiant doit analyser son matériel et rédiger sa thèse). Selon les experts externes, une revitalisation des activités formelles et informelles au département, et un suivi plus étroit des doctorants sont des mesures à envisager afin de limiter les abandons.

Les enjeux liés à la diplomation au doctorat se situent surtout au retour du terrain, au moment de l'analyse et de la rédaction. Dès l'année 2016-2017, le Département d'anthropologie posera les actions suivantes :

- Création d'un cours obligatoire de 1 crédit au retour du terrain (intitulé *Du terrain à la thèse*) qui permettra aux étudiants, notamment, de présenter des conférences sur leurs recherches ainsi que de participer à des ateliers d'écriture et de lecture. Pour les doctorants à l'extérieur du Québec, il leur sera possible de participer par le biais de Skype ou autres outils informatiques mis à leur disposition par la Faculté des sciences sociales.
- Afin de favoriser les échanges et briser l'isolement parfois vécu par les doctorants, augmentation de la fréquence des activités de rencontres et de conférences organisées par le département (*Les rendez-vous anthropologiques, Retours de terrain, etc.*), ainsi que par les centres et groupes de recherche, et où les doctorants seront conviés à présenter les résultats de leurs travaux.

En lien avec la mise en œuvre des plans de collaboration entre un étudiant et sa direction de recherche, et afin d'assurer un meilleur suivi des encadrements, les étudiants inscrits remettront, à la fin de chaque session qui suit leur retour de terrain, un rapport des activités réalisées pendant la session et des activités envisagées pour la session à venir. Ce rapport devra être approuvé par leur direction de recherche préalablement à leur inscription.

SUGGESTIONS [S] – ACTIONS PROPOSÉES [AS]

S5- Que l'on bonifie l'offre de séminaires à la maîtrise en anthropologie, en tenant compte notamment des étudiants admis à la session d'hiver.

Les séminaires sont pertinents, selon tous les étudiants et les diplômés de la maîtrise, ainsi que la plupart des étudiants (87 %) et des diplômés (7/8) du doctorat. Tous les étudiants et les diplômés de la maîtrise, ainsi que la vaste majorité des étudiants (91 %) et des diplômés (7/8) du doctorat sont d'avis que le contenu des séminaires est à jour. Un bon nombre d'étudiants (71 % à la maîtrise et 68 % au doctorat) et de diplômés (96 % à la maîtrise et 6/8 au doctorat) sont également satisfaits de la diversité des séminaires. Cependant, les experts externes et quelques professeurs proposent de bonifier l'offre de séminaires à la maîtrise.

Dès 2016-2017, la direction du département, au moment de l'élaboration de la tâche des professeurs, instaurera une rotation dans l'offre des séminaires intercycles. Un même séminaire ne pourra être offert deux années consécutives, bonifiant du coup l'offre pour les étudiants inscrits.

Les étudiants à la maîtrise continueront d'être informés et encouragés à s'inscrire aux écoles d'été offertes au département et à la Faculté des sciences sociales.

Des mesures seront prises afin de mieux informer les étudiants des séminaires offerts au département aux sessions d'automne et d'hiver afin que le choix dont ils disposent soit véritablement effectif pendant leur programme. L'offre de cours annuelle est actuellement présentée sur le site du Département. Les intitulés des séminaires intercycles projetés sur une période de deux ans seront rendus disponibles.

Dès leur inscription à la maîtrise, les étudiants seront encouragés à suivre des séminaires qui leur permettent de s'exposer à des thématiques autres que celle de leur domaine spécifique de recherche.

S6- Que l'on continue d'encourager les étudiants de la maîtrise et du doctorat en anthropologie à participer à des publications.

Les étudiants et les diplômés consultés sont grandement satisfaits des aspects liés aux activités de recherche (délai raisonnable pour trouver une direction de recherche et pour la correction des travaux, soutien reçu lors de l'élaboration du projet, critiques constructives sur les travaux, exigences raisonnables en termes de quantité de travail). L'encadrement des étudiants qui réalisent des activités de recherche représente une force des programmes, de l'avis des experts externes. Par ailleurs, 45 % des étudiants et 61 % des diplômés estiment que leur direction de recherche ne les encourage pas assez à participer à des publications. Les

experts externes jugent important que les étudiants soient exposés à une plus grande expérience de publication.

La tradition de recherche en anthropologie aux cycles supérieurs repose sur des projets individuels et les publications sont généralement à auteur unique. Quoi qu'il en soit, les professeurs du Département d'anthropologie ont toujours été soucieux d'encourager leurs étudiants de maîtrise et de doctorat à diffuser leurs résultats de recherche, par le biais de communications et de publications scientifiques. Ils les incitent à présenter des communications dans des colloques scientifiques et, pour ce faire, les appuient financièrement à même leurs subventions de recherche. De plus, le Département d'anthropologie attribue 200 \$ pour une participation étudiante à un colloque. Au niveau des publications, les professeurs invitent parfois leurs étudiants à participer à un ouvrage collectif ou à un numéro de revue scientifique sous leur direction. Depuis toujours, les directions de recherche assurent un suivi et un soutien aux étudiants désireux de publier. La direction du département encouragera les professeurs à poursuivre en ce sens.

Les étudiants aux cycles supérieurs dont les thèmes de recherche s'y prêtent sont invités à participer et à rédiger des articles dans les *Cahiers du Ciéra*. Ils sont également encouragés à rédiger des recensions d'ouvrages qui sont publiés dans la revue *Anthropologie et Sociétés*.

Le cours obligatoire *ANT-7005 Stratégies de recherche qualitative* et le cours à option *ANT-7100 Pratique et responsabilité* favorisent l'apprentissage des rouages de la diffusion scientifique. Les objectifs généraux et spécifiques du cours *ANT-7005 Stratégies de recherche qualitative* ont été remaniés à l'hiver 2016 afin de prendre cet aspect en considération. Ces nouveaux objectifs seront effectifs à l'automne 2016.

Dans les séminaires intercycles (maîtrise et doctorat), les étudiants sont souvent encouragés à présenter leurs travaux sous forme de mini-colloques, ou sous forme d'articles scientifiques ou de chapitres de livre. De même, ils sont invités à participer à des conférences et à faire des présentations au département, ou dans les centres et groupes de recherche, favorisant la publication future de leurs recherches.

S7- Que l'on intensifie les activités formelles et informelles visant à favoriser les échanges et la mise en commun des expériences entre les étudiants de la maîtrise et du doctorat en anthropologie ainsi que le nombre d'activités de recherche (ex. : conférences, cercles de lecture).

La plupart des étudiants et des diplômés (81 à 100 %) considèrent que les mesures permettant de bien cheminer dans leur programme et visant à soutenir la réussite des étudiants sont appropriées. Les experts externes partagent également ce point de vue. Cependant, les résultats des sondages montrent que les étudiants et les diplômés souhaitent davantage d'activités visant à favoriser les échanges entre étudiants et la mise en commun des expériences. Par ailleurs, un bon nombre d'étudiants (46 % à la maîtrise et 38 % au doctorat) et de diplômés (57 % à la maîtrise et 6/9 au doctorat) considèrent que le nombre d'activités de recherche organisées par le Département d'anthropologie et les associations étudiantes (ex. : conférences, cercles de lecture) n'est pas assez élevé.

À l'hiver 2016, la directrice du Département d'anthropologie a instauré un nouveau cycle de conférences, *Les rendez-vous anthropologiques*, qui est aussi un lieu de rencontre et d'échange entre les professeurs et les étudiants des différents cycles. C'est dans ce cadre qu'à l'hiver 2016, une activité intitulée *Retours de terrain* a été organisée. À cette occasion, six étudiants (trois à la maîtrise et trois au doctorat) ont témoigné des défis rencontrés sur leur terrain de recherche devant les étudiants du baccalauréat. Cette activité, qui a permis des échanges fructueux entre des étudiants des trois cycles, a été grandement appréciée tant par les conférenciers que par les étudiants de 1^{er} cycle. Cette activité sera répétée à chaque année dans le cadre du nouveau cycle de conférences auquel sont conviés tous les membres du département.

Un cycle de conférences, sous la direction d'une professeure, intitulé *Réflexions et perspectives critiques sur l'environnement et la nature*, a été instauré à l'hiver 2016 et se poursuivra dans les années à venir. Il offre, entre autres, aux étudiants des cycles supérieurs travaillant sur ces problématiques, l'opportunité de venir y présenter leurs travaux et d'être en contact avec les travaux de professeurs de l'Université Laval et d'ailleurs.

Au sein des centres, groupes et équipes de recherche, les étudiants ont déjà des occasions de présenter leurs travaux et d'échanger avec des pairs et d'autres étudiants de 2^e et 3^e cycles. Les directions de recherche, membres de centres, d'instituts, de groupes et d'équipes de recherche seront encouragés à multiplier les activités favorisant les échanges et les rencontres entre les étudiants aux cycles supérieurs. De même, ces derniers seront encouragés à participer davantage aux activités de ces centres, instituts et groupes de recherche, en proposant, entre autres, d'y donner une conférence.

Des activités de socialisation, tels des « 5 à 7 », destinées aux étudiants des cycles supérieurs et organisées par le département et la direction de programmes, seront réalisées de manière plus régulière. De telles activités sont très favorables aux échanges ainsi qu'à la création et à la consolidation de liens entre les étudiants.

REMERCIEMENTS

Nous tenons à remercier toutes les personnes ayant participé au processus d'évaluation périodique des programmes du Département d'anthropologie. Tout particulièrement, nous remercions : Natacha Gagné, directrice des programmes de 1^{er} cycle (2014-2015) ainsi que Manon Boulianne qui l'a remplacée en 2015-2016; Sabrina Doyon, directrice des programmes de maîtrise et de doctorat; Sylvie Poirier, directrice du Département d'anthropologie; Sylvie Bourassa, agente de secrétariat au Département d'anthropologie; les membres du Département d'anthropologie, enseignants et étudiants, ainsi que les diplômés qui ont répondu aux sondages et participé aux rencontres avec les évaluateurs externes; Sylvie Fortin (Université de Montréal), évaluatrice externe; Dan Jorgensen (University of Western Ontario) évaluateur externe; et enfin les membres du CIEP.

François Gélineau
Doyen
Faculté des sciences sociales

ÉCHÉANCIER
Baccalauréat, maîtrise et doctorat en anthropologie
Faculté des sciences sociales

N°	RECOMMANDATIONS [R] / SUGGESTIONS [S]	SESSION ANTICIPÉE DE RÉALISATION	ACTIONS PROPOSÉES PAR LA FACULTÉ	ACTIONS RÉALISÉES OU EN COURS DE RÉALISATION PAR LA FACULTÉ, S'IL Y A LIEU	RESPONSABLES
Tous les cycles					
R5	Que la direction du Département d'anthropologie tienne compte des résultats des évaluations des cours offerts, notamment à distance, dans une perspective d'amélioration continue et ce, même si le taux de participation étudiante est inférieur à 60 %.	Hiver 2016	La direction du Département d'anthropologie tient toujours compte des évaluations des cours à distance et ce, même lorsque le taux de participation étudiante est inférieur à 60 %, ce qui est généralement le cas. Les cours à distance sont ainsi mis à jour annuellement et des modifications sont apportées lorsque nécessaire.	Le Département d'anthropologie continuera de tenir compte des résultats des évaluations des cours à distance et ce, même lorsque le taux de participation est inférieur à 60 %.	Direction du département
S1	Que l'on poursuive et intensifie les efforts en vue de bien informer les étudiants en anthropologie des perspectives d'emploi dans le domaine.	Automne 2016	Bonification du contenu de la section du site Web du Département d'anthropologie qui offre des renseignements sur l'emploi. Mise à jour du document <i>Des emplois pour des anthropologues</i> et ajout de nouveaux contenus; accroissement de la visibilité de cette section sur le site Web. Organisation annuelle d'une demi-journée axée sur la carrière.	Ces différentes mesures seront réalisées par le Département d'anthropologie dès l'automne 2016. La refonte du site Web facultaire et des sites Web des départements, prévue pour l'automne 2016, sera aussi susceptible de bonifier l'accessibilité de l'information sur les perspectives d'emploi.	Directions du département et des programmes
S2	Que l'on souligne la place de la formation en anthropologie dans un plan stratégique facultaire.	Plan stratégique facultaire prévu pour l'automne 2016	Le baccalauréat, la maîtrise et le doctorat en anthropologie occupent une place complémentaire au sein de la FSS, de l'Université et du réseau universitaire québécois. La spécificité des programmes en anthropologie sociale et culturelle représente une force. Au Québec, l'Université Laval est en effet la seule à offrir un baccalauréat spécialisé en anthropologie sociale et culturelle en français.	La faculté reconnaît l'importance et la pertinence du Département d'anthropologie et de ses programmes.	Faculté - doyen
S4	Que l'on examine la pertinence de bonifier l'offre de cours à la session d'été.		Le comité des programmes de 1 ^{er} cycle du Département d'anthropologie se penchera sur la possibilité de créer une école d'été axée sur la recherche sur le terrain.	Depuis plusieurs années déjà, le Département d'anthropologie offre au moins trois cours à distance à la session d'été. Un de ces cours comporte trois sections. Pour le moment, les ressources professionnelles et financières du département ne permettent pas d'augmenter ce nombre. Une école d'été (cours multicycle) en études autochtones est offerte aux deux ans. Les étudiants d'anthropologie peuvent aussi	Directions du département et des programmes

ÉCHÉANCIER
Baccalauréat, maîtrise et doctorat en anthropologie
Faculté des sciences sociales

N°	RECOMMANDATIONS [R] / SUGGESTIONS [S]	SESSION ANTICIPÉE DE RÉALISATION	ACTIONS PROPOSÉES PAR LA FACULTÉ	ACTIONS RÉALISÉES OU EN COURS DE RÉALISATION PAR LA FACULTÉ, S'IL Y A LIEU	RESPONSABLES
S8	Que l'on s'assure de la mise à jour des équipements du laboratoire d'anthropologie visuelle.	Hiver 2016	Suite au regroupement interfacultaire des services informatiques, le Département d'anthropologie a conclu une entente avec le Département des sciences historiques (Faculté des lettres et des sciences humaines) qui autorise les étudiants inscrits au cours d'anthropologie visuelle à utiliser le matériel informatique de leur salle de montage.	s'inscrire à des écoles d'été proposées par la FSS, comme l'École féministe d'été. Le Département d'anthropologie a investi dans l'achat d'un ordinateur et de logiciels spécialisés dans le montage vidéo, ce qui a permis la mise à jour des équipements du laboratoire d'anthropologie visuelle.	Direction du département et CSTIP
Premier cycle					
R1	Que l'on s'assure que les cours soient mis à l'horaire sur une base régulière afin de permettre aux étudiants de bien cheminer dans le baccalauréat en anthropologie.	Hiver 2016	Chaque année, lors de la répartition de la tâche, la direction du département est soucieuse d'offrir un choix de cours à option diversifié. Les 12 cours obligatoires du baccalauréat sont offerts dans la même séquence tous les ans. Les cours à option reviennent, sauf exception, aux deux à trois ans. Les cours à option assumés par le département sont au nombre de 63 et sont offerts à raison de 12 à 14 cours par session (automne et hiver), en présentiel ou à distance.	À l'hiver 2016, la direction des programmes a produit un guide de cheminement spécifique pour les étudiants débutant leur programme à la session d'hiver, afin de mieux orienter leur cheminement dans le programme. À l'automne 2016, une note sera ajoutée au guide de cheminement (distribué aux étudiants) à l'effet que les cours à option ne sont offerts qu'à tous les deux à trois ans.	Directions du département et des programmes
R2	Que l'on revoie la formation en méthodologie offerte au baccalauréat en anthropologie.	Hiver et automne 2016		À l'hiver 2016, la direction et le comité des programmes ont reformulé les canevas de base (la dernière mise à jour remontait à 2005), qui seront appliqués dès l'automne 2016, pour les cours <i>ANT-1002 Techniques d'enquête et ethnographie</i> et <i>ANT-1004 Méthodes d'analyse de données qualitatives</i> . Les canevas de base des autres cours concernés, <i>ANT-3004 Épistémologie et réflexivité</i> et <i>ANT-3090 Terrains et pratiques anthropologiques</i> , seront révisés à l'automne 2016.	Directions du département et des programmes

ÉCHÉANCIER
Baccalauréat, maîtrise et doctorat en anthropologie
Faculté des sciences sociales

N°	RECOMMANDATIONS [R] / SUGGESTIONS [S]	SESSION ANTICIPÉE DE RÉALISATION	ACTIONS PROPOSÉES PAR LA FACULTÉ	ACTIONS RÉALISÉES OU EN COURS DE RÉALISATION PAR LA FACULTÉ, S'IL Y A LIEU	RESPONSABLES
R3	Que l'on bonifie l'apprentissage pratique offert au baccalauréat en anthropologie.	Automne 2016 et hiver 2017		<p>Depuis 2015-2016, le cours obligatoire ANT-1002 <i>Techniques d'enquête et ethnographie</i> est offert à la session d'hiver, ce qui permet un meilleur cheminement dans la formation méthodologique.</p> <p>À partir de 2016-2017, de manière à inciter davantage les étudiants qui pourraient en bénéficier à s'y inscrire, le cours à option d'analyse de données quantitatives sera rendu plus visible dans le guide de cheminement du baccalauréat, où il sera identifié, avec un autre cours à option qui vient de s'ajouter au programme (<i>MNG-2300 Planification et gestion de projets</i>), comme « cours axé sur l'emploi ».</p> <p>En ce qui concerne les cours de méthodologie de la recherche, les canevas de base révisés (voir R2) prévoient l'ajout d'exercices et de travaux pratiques.</p> <p>En lien avec la Formation pratique (9 crédits), le comité des programmes examinera la pertinence de resserrer l'accompagnement des étudiants pendant la réalisation de leur stage.</p> <p>Un cours centré sur des apprentissages pratiques, <i>MNG-2003 Planification et gestion de projets</i>, sera ajouté, dès l'automne 2016, aux cours à option offerts dans le cadre du baccalauréat. Le comité de programmes examinera la possibilité d'en ajouter d'autres.</p> <p>Les professeurs et autres enseignants du département seront invités à prévoir des</p>	Directions du département et des programmes, et professeurs

ÉCHÉANCIER
Baccalauréat, maîtrise et doctorat en anthropologie
Faculté des sciences sociales

N°	RECOMMANDATIONS [R] / SUGGESTIONS [S]	SESSION ANTICIPÉE DE RÉALISATION	ACTIONS PROPOSÉES PAR LA FACULTÉ	ACTIONS RÉALISÉES OU EN COURS DE RÉALISATION PAR LA FACULTÉ, S'IL Y A LIEU	RESPONSABLES
				<p>activités pédagogiques diversifiées dans leurs plans de cours, incluant entre autres des exercices axés sur la recherche et un volet d'application des connaissances.</p> <p>La direction de programme produira une liste d'exemples d'activités de formation axées sur la pratique qui pourraient être incluses dans les plans de cours.</p>	
R6	Que l'on examine les causes d'abandon du programme de baccalauréat en anthropologie et que l'on mette en place des mesures visant à améliorer la diplomation.	Automne 2016	<p>Le taux d'abandon est comparable à celui d'autres programmes centrés sur une discipline – et non sur une profession, au sein de la FSS. Si plusieurs facteurs sur lesquels le département n'a pas nécessairement d'emprise peuvent expliquer les abandons, il est tout de même possible de mettre en place des mesures visant à améliorer la diplomation.</p> <p>La Faculté travaille actuellement sur un outil permettant de sonder les motifs de persévérance ou d'abandon. Les données recueillies permettront de mettre en place différentes stratégies de rétention, adaptées aux besoins des programmes.</p>	<p>Poursuite du sondage réalisé annuellement depuis 2011 par le Département d'anthropologie auprès des nouveaux inscrits dans le programme.</p> <p>Poursuite de la participation du Département d'anthropologie au programme de tutorat par les pairs du VREAL.</p> <p>Maintien et augmentation des activités de bienvenue et d'intégration, notamment pour les nouveaux inscrits à la session d'hiver.</p> <p>Hiver et automne 2016: rencontres individuelles avec les nouveaux étudiants afin de mieux connaître leurs motivations.</p> <p>À l'hiver 2016, création d'une version « première inscription à la session d'hiver » du guide de cheminement (R1).</p> <p>L'exercice sera répété auprès des étudiants nouvellement inscrits à l'automne 2016 et à l'hiver 2017. À l'été 2017, un rapport sera rédigé pour faire le point sur la question, à partir des données issues de cette enquête</p>	Directions du département et des programmes

ÉCHÉANCIER
Baccalauréat, maîtrise et doctorat en anthropologie
Faculté des sciences sociales

N°	RECOMMANDATIONS [R] / SUGGESTIONS [S]	SESSION ANTICIPÉE DE RÉALISATION	ACTIONS PROPOSÉES PAR LA FACULTÉ	ACTIONS RÉALISÉES OU EN COURS DE RÉALISATION PAR LA FACULTÉ, S'IL Y A LIEU	RESPONSABLES
				<p>qualitative.</p> <p>À l'hiver 2016, création d'une page Facebook pour mieux rejoindre les étudiants et les informer des activités départementales.</p> <p>Afin d'améliorer la diplomation, la directrice de programmes, avec l'aide de la gestion des études, vérifiera au début de chaque session, si les cours obligatoires prévus au cheminement sont bien inscrits dans le choix de cours des nouveaux inscrits dans le programme.</p> <p>En 2016-2017, le département développera, en collaboration avec le Service de placement de l'Université Laval, une version du Web-folio adaptée aux programmes de formation en anthropologie et mettant l'accent sur les compétences acquises et développées durant la formation</p>	
S3	Que l'on examine la pertinence de revoir le cheminement du baccalauréat en anthropologie en ce qui concerne la séquence des cours de formation théorique, méthodologique et pratique à la lumière des commentaires des experts externes.			<p>Outre la reformulation des canevas des cours de méthodologie et pratique à l'hiver et l'automne 2016, <i>ANT-1002 Techniques d'enquêtes et ethnographie</i> a été déplacé à la session d'hiver, ce qui permet un meilleur cheminement dans la formation méthodologique.</p>	Directions du département et des programmes

ÉCHÉANCIER
Baccalauréat, maîtrise et doctorat en anthropologie
Faculté des sciences sociales

N°	RECOMMANDATIONS [R] / SUGGESTIONS [S]	SESSION ANTICIPÉE DE RÉALISATION	ACTIONS PROPOSÉES PAR LA FACULTÉ	ACTIONS RÉALISÉES OU EN COURS DE RÉALISATION PAR LA FACULTÉ, S'IL Y A LIEU	RESPONSABLES
Deuxième et troisième cycles					
R4	Que l'on abaisse le nombre de crédits de 48 à 45 à la maîtrise et de 96 à 90 au doctorat en anthropologie.	Automne 2016		À l'hiver 2016, la direction des programmes a entériné une résolution afin que le nombre de crédits à la maîtrise soit revu à la baisse, pour s'établir à 45, et que le nombre de crédits au doctorat soit fixé à 90. Ceci sera effectif au cours de l'année 2016-2017.	Direction des programmes
R7	Que l'on mette en place des mesures visant à améliorer la diplomation au doctorat en anthropologie, en tenant compte des commentaires des experts externes.	Automne 2016		En 2016-2017, création d'un cours obligatoire de 1 crédit au retour du terrain (intitulé <i>Du terrain à la thèse</i>) qui permettra aux étudiants, notamment, de présenter des conférences sur leurs recherches ainsi que de participer à des ateliers d'écriture et de lecture. Création d'un cours à option où les étudiants seront amenés à donner des enseignements en classe au 1 ^{er} cycle sous la supervision de professeurs du département et de leur direction de recherche. Augmentation de la fréquence des activités de rencontres et de conférences organisées par le département (<i>Les rendez-vous anthropologiques, Retours de terrain, etc.</i>), les centres et groupes de recherche, et où les doctorants seront conviés à présenter les résultats de leurs travaux. Remise par les étudiants de rapports d'activités réalisées pendant la session, lesquels devront être approuvés par leur direction de recherche préalablement à leur inscription aux sessions successives au retour de terrain.	Directions du département et des programmes
S5	Que l'on bonifie l'offre de séminaires à la maîtrise en anthropologie, en tenant compte, notamment, des étudiants admis à la session d'hiver.			Dès 2016-2017, la direction du département, au moment de l'élaboration de la tâche des professeurs, instaurera une rotation dans	Directions du département et des programmes

ÉCHÉANCIER
Baccalauréat, maîtrise et doctorat en anthropologie
Faculté des sciences sociales

N°	RECOMMANDATIONS [R] / SUGGESTIONS [S]	SESSION ANTICIPÉE DE RÉALISATION	ACTIONS PROPOSÉES PAR LA FACULTÉ	ACTIONS RÉALISÉES OU EN COURS DE RÉALISATION PAR LA FACULTÉ, S'IL Y A LIEU	RESPONSABLES
				<p>l'offre des séminaires intercycles. Un même séminaire ne pourra être offert deux années consécutives, bonifiant ainsi l'offre pour les étudiants.</p> <p>Des mesures seront prises afin de mieux informer les étudiants des séminaires offerts au département aux sessions d'automne et d'hiver afin que le choix dont ils disposent soit véritablement effectif pendant leur programme. Les intitulés des séminaires intercycles projetés sur une période de deux ans seront rendus disponibles.</p> <p>Dès leur inscription à la maîtrise, les étudiants seront encouragés à suivre des séminaires qui leur permettent de s'exposer à des thématiques autres que celle de leur domaine spécifique de recherche.</p>	
S6	Que l'on continue d'encourager les étudiants de la maîtrise et du doctorat en anthropologie à participer à des publications.			<p>Le cours obligatoire <i>ANT-7005 Stratégies de recherche qualitative</i> et le cours à option <i>ANT-7100 Pratique et responsabilité</i> favorisent l'apprentissage des rouages de la diffusion scientifique. Les objectifs généraux et spécifiques du cours <i>ANT-7005 Stratégies de recherche qualitative</i> ont été remaniés à l'hiver 2016 afin de prendre cet aspect en considération. Le cours remanié sera offert à l'automne 2016.</p> <p>La tradition de recherche en anthropologie aux cycles supérieurs repose sur des projets individuels et les publications sont généralement à auteur unique. Quoiqu'il en soit, les professeurs du Département d'anthropologie</p>	Direction des programmes et directions de recherche

ÉCHÉANCIER
Baccalauréat, maîtrise et doctorat en anthropologie
Faculté des sciences sociales

N°	RECOMMANDATIONS [R] / SUGGESTIONS [S]	SESSION ANTICIPÉE DE RÉALISATION	ACTIONS PROPOSÉES PAR LA FACULTÉ	ACTIONS RÉALISÉES OU EN COURS DE RÉALISATION PAR LA FACULTÉ, S'IL Y A LIEU	RESPONSABLES
S7	Que l'on intensifie les activités formelles et informelles visant à favoriser les échanges et la mise en commun des expériences entre les étudiants de la maîtrise et du doctorat en anthropologie ainsi que le nombre d'activités de recherche (ex. : conférences, cercles de lecture).			<p>ont toujours été soucieux d'encourager leurs étudiants de maîtrise et de doctorat à diffuser leurs résultats de recherche, par le biais de communications et de publications scientifiques. La direction du département encouragera les professeurs à poursuivre en ce sens.</p> <p>Outre l'augmentation de la fréquence des activités de rencontres et de conférences organisées par le département (<i>Les rendez-vous anthropologi-ques, Retours de terrain</i>, etc.), les centres et groupes de recherche, et où les doctorants seront conviés à présenter les résultats de leurs travaux.</p> <p>À l'hiver 2016, la directrice du Département d'anthropologie a instauré deux nouveaux cycles de conférences qui sont des lieux de rencontre et d'échange entre les professeurs et les étudiants, tous cycles confondus. Ces activités seront répétées chaque année.</p> <p>Les directions de recherche, membres de centres, d'instituts et de groupes de recherche seront encouragés à augmenter les activités favorisant les échanges et les rencontres entre les étudiants aux cycles supérieurs. De même, ces derniers seront encouragés à participer aux activités de ces centres, instituts et groupes de recherche, en proposant, entre autres, d'y donner une conférence.</p> <p>Des activités de socialisation, tels des « 5 à 7 », destinées aux étudiants des cycles supérieurs et organisées par le département et la direction de programmes, seront réalisées de</p>	Directions du département et des programmes

ÉCHÉANCIER
Baccalauréat, maîtrise et doctorat en anthropologie
Faculté des sciences sociales

N°	RECOMMANDATIONS [R] / SUGGESTIONS [S]	SESSION ANTICIPÉE DE RÉALISATION	ACTIONS PROPOSÉES PAR LA FACULTÉ	ACTIONS RÉALISÉES OU EN COURS DE RÉALISATION PAR LA FACULTÉ, S'IL Y A LIEU	RESPONSABLES
				manière plus régulière. De telles activités sont très favorables aux échanges ainsi qu'à la création et à la consolidation de liens entre les étudiants.	